

# CATALOGUE DES FORMATIONS 2026



**AFDOSS**  
*Responsabilité Financière*



ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION  
DES DIRIGEANTS DES ORGANISMES  
DE SÉCURITÉ SOCIALE

## Une 3<sup>ème</sup> année placée sous le signe de la croissance et de l'innovation

À l'aube de sa troisième année, l'AFDOSS confirme sa belle dynamique. Avec plus de 700 adhérents et une progression constante du nombre de stagiaires, notre association démontre la pertinence de son action et la qualité de son accompagnement. Cette vitalité nous oblige et nous motive à aller toujours plus loin pour répondre à vos besoins.

Fidèles à nos engagements, nous maintenons nos formations de référence au catalogue. Cependant, cette année est marquée par une nouveauté majeure :

- Les Délégations : Quels impacts sur la responsabilité des directeurs et Directeurs comptables et financiers des organismes de Sécurité Sociale ?

Le comité pédagogique a œuvré tout au long de l'année pour concevoir ce parcours stratégique. Fruit d'une vision transverse de nos activités, cette formation répond à un enjeu essentiel pour nos métiers.

La confrontation des regards est une richesse, nous continuons l'animation conjointe entre directeurs et Directeurs Comptables et Financiers (DCF). Ce binôme pédagogique est le gage d'une vision pluridisciplinaire, indispensable pour appréhender la complexité de nos missions.

« La complémentarité de nos regards est la clé d'une formation réussie. »

Je tiens à remercier chaleureusement l'équipe pédagogique pour son investissement sans faille. Je salue également l'arrivée de nouveaux intervenants qui viennent enrichir nos compétences et dynamiser nos échanges.

Nous avons hâte de vous retrouver au fil des sessions de ce nouveau catalogue.

Bien sincèrement,

Le Président

*Christian Matecat*





## LA RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE DES DIRIGEANTS DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE

3 ans déjà depuis la mise en place de ce nouveau régime de responsabilité ! En mars 2023, la Cour engageait une mise en cause de dirigeants d'organismes, conséquence attendue de sa volonté de rappeler au « respect de l'ordre public financier ». Ce 1<sup>er</sup> dossier est passé en audience en décembre 2025, nous y reviendrons lors de nos sessions 2026.

En 2025, vous avez de nouveau été nombreux à nous solliciter pour comprendre les impacts que peut avoir cette réforme sur les conditions de pilotage d'un organisme : 9 stages, 2 en présentiel et les autres en intra et inter-organismes à destination des équipes de direction ou des comités stratégiques. Cet intérêt est d'ores et déjà renouvelé pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2026. Nos 2 binômes Directeur-DCF seront là pour répondre à vos attentes et vous accompagner sur les conditions de réalisation des opérations financières et prévenir les risques de mise en cause. C'est notre mission : vous permettre de comprendre la RFGP, ses ambitions, analyser son incidence, tirer les enseignements de la jurisprudence, partager les difficultés rencontrées et anticiper les éventuelles solutions.



4 juin et 13 octobre 2026

Satisfaction : 3,91/4 ★★★★★



## LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE, ENFIN UNE VRAIE PRIORITÉ POUR LES ORGANISMES SOCIAUX

La lutte contre la fraude sociale constitue une composante essentielle de la maîtrise des risques et fait désormais partie intégrante des missions des organismes de sécurité sociale. Pourtant, les stratégies et les moyens mis en œuvre (organisation, détection, traitement, sanctions...) peuvent être très différents d'un régime ou d'une branche à l'autre du fait de la nature et de l'ampleur des risques encourus. À partir de l'expérience de deux branches (maladie et famille), ce stage a vocation à partager les bonnes pratiques, les résultats obtenus et d'ouvrir si possible sur l'évolution des techniques d'investigation et d'actions.



1<sup>er</sup> et 2 octobre 2026

Satisfaction : 3,92/4 ★★★★★



## LA FRAUDE INTERNE, UN RISQUE MAJEUR DE MISE EN CAUSE DE LA RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS

Une journée de formation qui aborde un sujet sensible, susceptible d'engager la responsabilité des Directeurs comme des Directeurs comptables et financiers. Le concept de fraude interne s'élargit. Il embarque désormais aussi tout manquement à la déontologie et la question des conflits d'intérêts. Ce stage vise à échanger sur l'étendue du concept et les risques induits par la fraude interne, à rappeler la position des tutelles, mais aussi - à partir de cas réels - à définir les modalités les plus adaptées de prise en charge de ce risque. Il s'adresse en priorité aux Directeurs et Directeurs comptables et financiers mais aussi aux fondateurs de pouvoirs et aux responsables en charge des plans de lutte contre la fraude interne. Confidentialité des échanges garantie !



7 et 8 octobre 2026

Satisfaction : 3,69/4 ★★★★★



## **SPÉCIFICITÉS DU MANAGEMENT DANS LES DIRECTIONS COMPTABLES ET FINANCIÈRES**

Une formation sur deux jours qui traite d'une question rarement abordée. Au-delà des techniques managériales traditionnelles, existe-t-il un management spécifique aux directions comptables et financières ? Comment mettre en place dans les services une fonction d'alerte, en lien avec la responsabilité propre du Directeur comptable et financier ? Comment optimiser les relations avec les services ordonnateurs ? Quels outils de « reporting » mettre en place ? Mais avant tout, un stage qui est un espace privilégié d'écoute et d'échanges où la parole se libère, en toute confidentialité et qui offre aux managers l'occasion de s'extraire d'un quotidien souvent sous tension.



13 et 14 octobre 2026

Satisfaction : 3,89/4 ★★★★★



## **LA COMPTABILITÉ DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE, QUELLES SPÉCIFICITÉS ET QUELS POINTS DE VIGILANCE POUR LE DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER ?**

Volontairement très opérationnel, ce stage s'adresse aux nouveaux Directeurs comptables et financiers, Fondés de pouvoir ou responsables comptables en quête de réassurance vis-à-vis des comptes d'un organisme de sécurité sociale. Il vise à rappeler les fondamentaux des opérations courantes et d'inventaire, à les traduire en écritures comptables et à comprendre leur position et leur évolution dans les comptes. À partir d'une lecture partagée des documents comptables d'un organisme local, il a enfin pour objectif d'identifier les diligences et points de vigilance que tout Directeur comptable et financier doit en principe mettre en œuvre tout au long de l'exercice, y compris durant la période à forts enjeux de l'arrêté des comptes.



En attente de programmation

Satisfaction : 3,85/4 ★★★★★



## **PRODUCTION DES COMPTES, MODE D'EMPLOI**

Également à visée opérationnelle, ce stage est encore destiné aux nouveaux Directeurs comptables et financiers ou Fondés de pouvoir mais aussi à tous ceux qui sont en recherche de performance dans leur propre organisme. Sur la base d'exemples concrets et de leur expérience confirmée, nos deux intervenants décrivent les différentes étapes du processus de production des comptes - de leur établissement à leur approbation - en soulignant les aspects juridiques, les enjeux et les modalités de mise en œuvre. Ils prodiguent de précieux conseils (avant, pendant et après la période...) afin d'assurer une production des comptes efficace et, pour autant qu'elle puisse vraiment l'être, si possible sereine !



En attente de programmation

Satisfaction : 3,81/4 ★★★★★

PAGE  
14

## FONDÉ DE POUVOIR, RESPONSABILITÉ ET POSITIONNEMENT DANS UN ORGANISME DE SÉCURITÉ SOCIALE

Contrairement au Directeur comptable et financier dont le contour des missions est clairement défini par les textes, le Code de la Sécurité sociale ne dit rien du Fondé de pouvoir, si ce n'est qu'il doit obligatoirement être désigné pour suppléer - en tant que de besoin - le Directeur comptable et financier. Tout est donc à construire pour faire vivre cette délégation... Ce stage vise à dessiner les champs de responsabilités, les typologies de délégations, les positionnements qui nourrissent cette appellation singulière. À partir d'expériences vécues (ou rêvées...), il s'adresse aux Fondés de pouvoir nouvellement nommés comme à ceux - plus confirmés - en quête de sens et de réponses pour conforter leur positionnement... et l'exercice de leur responsabilité.



29 et 30 octobre 2026

Satisfaction : 3,95/4 ★★★★★

PAGE  
15

## L'ANALYSE INFRA-ANNUELLE DES COMPTES, QUELS ENJEUX POUR LE DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER ?

En lien avec l'évolution du rôle du DCF telle que prévue désormais par les textes dans le prolongement du rapport LIBAULT et dans la continuité du module sur la production des comptes, ce stage vise à rappeler les enjeux de l'analyse annuelle et infra-annuelle des comptes, et à proposer une démarche et ses modalités de mise en œuvre. Il prend appui sur l'expérience des branches « recouvrement » et « maladie » et est illustré de différents cas pratiques qui permettent aux stagiaires d'appréhender très concrètement une manière possible de développer cette nouvelle dimension du métier et d'en mesurer l'apport et l'intérêt dans une perspective d'extension de la fonction.



9 septembre 2026

Satisfaction : 3,9/4 ★★★★★

PAGE  
16

## LE PILOTAGE DES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE PAR LES DIRECTIONS COMPTABLES ET FINANCIÈRES

Dans un environnement réglementaire complexe et en tension sur le plan des ressources et des charges, ce stage initié en 2019 vise à démontrer que les activités de contrôle se pilotent comme des activités de production, dans une recherche constante d'anticipation et d'adéquation charges/moyens. Faire de l'analyse des résultats individuels et collectifs un levier de motivation des équipes et d'optimisation des performances, accompagner l'évolution des compétences et des pratiques professionnelles, tels sont les principaux enjeux de ce stage, animé par des managers du contrôle pour les managers du contrôle, Fondés de pouvoir ou responsables de service. Un stage très « terrain », plébiscité chaque année depuis sa création, qui permet l'échange de bonnes pratiques entre participants de régimes, de branches ou d'organismes différents.



23 et 24 juin 2026

Satisfaction : 3,94/4 ★★★★★

PAGE

17

## LA GESTION DES PIÈCES JUSTIFICATIVES ET DES DONNÉES, QUELLES RESPONSABILITÉS DES DIRIGEANTS AUJOURD'HUI ?

Dématérialisation et développement numérique, téléprocédures, signature électronique, archivage qualifié..., l'émergence au cours des dernières années du e-service de la Sécurité sociale oblige à réinterroger de manière continue la question de la preuve et a beaucoup fait évoluer au sein de notre institution la répartition des responsabilités entre le niveau national et local mais aussi, au sein d'un même organisme, entre ordonnateurs et comptables. Ce stage est l'occasion d'un tour d'horizon des aspects juridiques et techniques, institutionnels et organisationnels de la gestion des données et de leur conservation et répond à une demande d'actualisation des connaissances dans un contexte d'évolution récente du régime de responsabilité des dirigeants. Une formation complète qui éclaire les questions du quotidien, ouverte à un large public - ordonnateurs et comptables - et déjà suivie par plus de 200 stagiaires.



16 et 17 avril 2026

Satisfaction : 3,86/4 ★★★★★

NOUVEAU

PAGE

18

## LA DÉLÉGATION DANS LES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE

Déléguer, c'est libérer du temps, garder de l'énergie, afin de se consacrer aux tâches plus importantes, et en principe, pour un(e) dirigeant(e), à celles qui sont essentielles au fonctionnement, voire à la pérennité de l'entreprise. C'est donc une compétence majeure pour tout manager ou dirigeant en recherche de performance. Pour la maîtriser, il faut en comprendre les enjeux et la portée, en connaître les différentes formes et les modalités d'exercice et ne pas «perdre de vue» non plus celui qui l'exerce. Car la délégation n'exonère aucunement le déléguant de ses responsabilités, et l'analyse de la jurisprudence récente des contentieux du régime de responsabilité des gestionnaires publics confirme les situations récurrentes de délégations mal maîtrisées.

Au terme d'une large réflexion de son comité pédagogique sur un thème plébiscité par les stagiaires et nulle part abordé, l'AFDOSS est heureuse de proposer aux dirigeants de notre Institution - ordonnateurs et comptables - ce nouveau stage, en lien étroit avec les enjeux du régime de responsabilité et plein de promesses... Alors venez nombreux !



8 et 9 avril 2026

PAGE

19

## LES MATINÉES DE L'AFDOSS

Année après année, l'AFDOSS reconduit ses «Matinées» et donne la parole aux meilleurs experts sur les thématiques d'actualité immédiate de nos métiers. Elles permettent ainsi des échanges nourris avec la salle. Le succès de nos matinées ne se dément pas et vous serez informés des thèmes et dates retenus en 2026 en fonction de l'actualité et de la disponibilité de nos intervenants.

En 2024, c'est Jean-Yves Bertucci, Président de la chambre du contentieux de la Cour des comptes qui a répondu favorablement à l'invitation de l'AFDOSS sur le thème de la responsabilité des dirigeants. En 2025, l'AFDOSS a tenu sa Matinée sur les risques de mise en cause de la responsabilité. Rythmée par les analyses de notre avocat, Maître Landot, qui a partagé ses recommandations concrètes pour mieux sécuriser l'exercice de la responsabilité des dirigeants au quotidien, notamment face aux enjeux complexes des délégations de pouvoirs.



À fixer ultérieurement



4 juin 2026  
et 13 octobre 2026\*



1 jour



Directeurs, Directeurs comptables  
et financiers, Directeurs-Adjoints,  
Sous-Directeurs, Fondés de pouvoir  
et délégués du DCF.



475 €

(\* Ce stage est réalisable en intra et/ou inter branches pour les comités de direction ou autres publics concernés.

## LA RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE DES DIRIGEANTS DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE

### OBJECTIFS

- Rappeler l'origine et les objectifs de la réforme,
- Connaître le nouveau cadre réglementaire de la Responsabilité Financière, les risques de mise en cause et leurs conséquences potentielles,
- Savoir comment peut s'organiser la couverture des risques.

### FORMATEURS

**François-Hervé MAHIEU**

*Ancien Directeur comptable et financier de la Caf du Pas-de-Calais, Ancien Président de la Caution Solidaire*

**Nicolas WEICK**

*Directeur de la Cnam de Haute-Saône.*

ou

**Didier GROSJEAN**

*Directeur de la Caf des Yvelines.*

**Romain LE GOUIC-MARTUN**

*Directeur comptable et financier de la Caf des Ardennes.*

### PROGRAMME

- **Présentation et analyse du régime de la RFGP :**
  - Rappels de l'origine et des objectifs de la réforme
  - Le nouveau cadre de la responsabilité financière :
    - Les justiciables,
    - Les infractions,
    - Les sanctions,
    - Le dispositif juridictionnel
- **La jurisprudence de la 7<sup>e</sup> chambre et de la Cour d'Appel Financière**
- **L'accompagnement des dirigeants dans l'exercice de la responsabilité financière et les modalités de couverture du risque de mise en cause.**

### PAROLES DE STAGIAIRES :

« Une meilleure compréhension des risques et du dispositif ainsi que les couvertures existantes. »

« Contenu très complet et bien mis en perspective par l'expérience des intervenants. Je recommande aux ordonnateurs. »

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Vidéo(s) et/ou témoignages d'experts,
- Diaporama de présentation,
- Etudes de jurisprudences,
- Échanges entre participants sur les situations professionnelles,
- Documentation complète.



1<sup>er</sup> et 2 octobre 2026



2 jours



Directeurs comptables et financiers,  
Fondés de pouvoir et responsables de  
la lutte contre la fraude.



900 €

## LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE, ENFIN UNE VRAIE PRIORITÉ POUR LES ORGANISMES SOCIAUX

### OBJECTIFS

- Partager les expériences des branches et des régimes en matière de lutte contre la fraude,
- Identifier et évaluer les bonnes pratiques au sein des régimes, des branches ou des organismes,
- Susciter de nouvelles pistes d'investigation ou de modalités de travail pour mieux accompagner l'évolution des pratiques professionnelles (postures, méthodes, outils...).

### FORMATEURS

**Laurent VENTE**

*Directeur Adjoint/ Directeur  
de mission à la DDAFF de la  
CNAM.*

**Nathalie ROLAND**

*Responsable de la lutte  
contre la fraude,  
du contrôle sur place  
et du contentieux général  
à la Caf de Paris.*

### PROGRAMME

- Les textes applicables aux organismes de Sécurité sociale en matière de lutte contre la fraude,
- Les enjeux et différentes stratégies de branches et/ou de régimes en fonction des risques encourus,
- Les objectifs et indicateurs de suivi,
- Les organisations et moyens mis en œuvre,
- Les typologies et principaux mécanismes à l'œuvre, notamment dans le cadre de la fraude à enjeu,
- Les moyens de maîtrise et le dispositif de veille,
- La communication autour des résultats,
- Analyse de cas.

### PAROLES DE STAGIAIRES :

« La formation est vivante, très adaptée, avec un très bon contenu et de nombreux échanges. »

« Cette formation a été l'occasion d'échanger avec les collègues et de trouver de nouvelles pistes de contrôles. »

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques,
- Pédagogie active s'appuyant sur des exemples concrets,
- Partages d'expériences.



7 et 8 octobre 2026



2 jours



Directeurs, Directeurs comptables et financiers, Fondés de pouvoir, responsables en charge de la lutte contre la fraude interne.



900 €

## LA FRAUDE INTERNE, UN RISQUE MAJEUR DE MISE EN CAUSE DE LA RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS

### OBJECTIFS

- Partager les évolutions sociétales environnementales et juridiques,
- Partager les concepts autour de la fraude interne,
- Approcher et rechercher à maîtriser les risques,
- Partager des bonnes pratiques et des expériences autour de la lutte contre ce type de fraudes.

### FORMATEURS

**Romain LE GOUIC-MARTUN**

*Directeur comptable et financier de la Caf des Ardennes.*

ou

**Marinette BARBET**

*Ancienne Directrice comptable et financière de la Cnam de Dijon.*

**Lilian VACHON**

*Directeur de la Cnam de Dijon.*

### PROGRAMME

- Le regard sur notre environnement,
- Concepts et notions autour de la fraude interne :
  - Définition de la fraude interne,
  - Approche extensive au travers du conflit d'intérêt et de la déontologie,
  - Réponse apportée au travers de plans de lutte contre la fraude interne,
  - Risques pour l'organisme ?
- Le regard des tutelles au travers de différents audits (Cour des Comptes ...),
- Analyser et approcher les risques autour de cas réels.

### PAROLES DE STAGIAIRES :

« Beaucoup d'échanges entre les stagiaires et exemples concrets et très intéressants.. »

« Rappel de notions autour du conflit d'intérêt, et de la déontologie. »

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Diaporama de présentation,
- Echanges entre et avec les participants,
- Analyse d'impact au travers de cas réels (apportés par les formateurs, ou évoqués par les participants).



13 et 14 octobre 2026\*



2 jours



Directeurs comptables et financiers,  
Fondés de pouvoir, managers des  
DCF.



900 €

(\*Ce stage est aussi réalisable en intra pour les équipes d'encadrement

## SPÉCIFICITÉS DU MANAGEMENT DANS LES DIRECTIONS COMPTABLES ET FINANCIÈRES

### OBJECTIFS

- Optimiser le management des directions comptables et financières en partageant une approche originale. Partager des questions jamais abordées dans les stages de management classiques qui n'intègrent pas l'environnement des DCF, ses contraintes de gestion du temps ou sa dimension de responsabilité spécifique.
- Peut-il et doit-il exister un management spécifique dans les directions comptables et financières ? Comment mettre en place dans les services une fonction d'alerte, relais intégré de la responsabilité propre du Directeur comptable et financier ? Comment optimiser les relations avec les services ordonnateurs ? Quels outils de « reporting » mettre en place ? Quel équilibre réaliser entre polyvalences et spécialisations ? Quelle stratégie pour faire valoir ses exigences ? Quel équilibre réaliser entre management d'initiative et management d'accompagnement ?

### FORMATEURS

**Anne-Sophie DUPERRAY**  
*Directrice comptable et  
financière de la CPAM de  
Loire-Atlantique.*

**Lucie GARDELLE**  
*Directrice comptable et  
financière de la Caf de  
Seine-Saint-Denis.*

### PROGRAMME

- Les différentes typologies managériales,
- Le tableau de bord de service,
- Le tableau de bord des polyvalences,
- Le team building permanent,
- Le management classique par objectifs,
- Les nouvelles tendances managériales,
- L'entreprise libérée,
- Repérer son propre management.

### PAROLES DE STAGIAIRES :

« J'ai récupéré beaucoup d'idées  
pour faire évoluer le fonctionne-  
ment de mes équipes. »

« L'animateur est très expé-  
rimenté et son animation vi-  
vante et qualitative. »

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés simplifiés,
- Étude de cas réels, mise en situation,
- Test d'évaluation du service,
- Test de positionnement managérial.

Chaque participant est invité, s'il le souhaite, à transmettre au préalable une note de problématique qui pourra être traitée collectivement.



En attente de programmation



2 jours



Directeurs comptables et financiers, Fondés de pouvoir, responsables de service comptable.



900 €

## LA COMPTABILITÉ DES ORGANISMES DE SECURITÉ SOCIALE, QUELLES SPÉCIFICITÉS ET QUELS POINTS DE VIGILANCE POUR LE DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER ?

Pour les formations pages 12 et 13 : il est possible de suivre les deux stages sur 3 jours à 1 200€.

### OBJECTIFS

- ▶ Permettre aux Directeurs comptables et financiers, Fondés de pouvoir ou responsables de service comptable, disposant d'un 1<sup>er</sup> niveau de maîtrise des techniques comptables mais nouvellement nommés, d'appréhender les enjeux et les spécificités de la comptabilité des organismes de sécurité sociale,
- ▶ S'approprier les techniques de comptabilisation des opérations courantes et de fin d'exercice,
- ▶ Identifier les points d'attention et de supervision nécessaires pour garantir la sincérité des comptes,
- ▶ Être en mesure de comprendre, analyser et partager la situation comptable de son organisme,
- ▶ Pouvoir communiquer sur les éléments comptables et financiers les plus significatifs.

### FORMATEURS

**Nicolas WEICK**

Directeur de la Cpmam de Haute-Saône.

**Joël GIRAUD**

Directeur comptable et financier de la Cnav.

### PROGRAMME

- ▶ À partir de la lecture partagée du bilan d'un organisme, ce stage présente les enjeux, décrit les techniques de comptabilisation des opérations courantes et de fin d'année des gestions techniques - équilibre des gestions compris - et les modalités de supervision à mettre en œuvre. Il est axé sur les opérations de dépenses et de recettes de gestions techniques, hors gestion administrative.
- ▶ Ces présentations s'appuient sur les modalités mises en œuvre dans les branches Maladie, Famille et Retraite. Elles sont illustrées par des techniques et différents cas pratiques pour permettre aux stagiaires de mieux appréhender la démarche.

### PAROLES DE STAGIAIRES :

« L'expérience professionnelle des animateurs a permis de rendre cette formation particulièrement intéressante. »

« Je vais reprendre les éléments présentés pour ma communication à l'attention des services ordonnateurs. »

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▶ Exposés théoriques à partir de cas concrets,
- ▶ Lecture et analyse partagée des comptes d'un organisme,
- ▶ Présentation d'outils et de cas pratiques,
- ▶ Retour d'expériences et échanges.



En attente de programmation



1 jour



Directeurs comptables et financiers, Fondés de pouvoir, responsables de service comptable.



475 €

## PRODUCTION DES COMPTES, MODE D'EMPLOI

Pour les formations pages 12 et 13 : il est possible de suivre les deux stages sur 3 jours à 1 200€.

### OBJECTIFS

- Rappeler les enjeux de la production des comptes dans un organisme de Sécurité sociale,
- Décrire les modalités de mise en œuvre du processus,
- Définir le rôle et la place des acteurs dans l'enchaînement des opérations,
- À chaque étape, identifier les alertes permettant une maîtrise optimale des opérations,
- Penser l'organisation et le management le plus adapté pour garantir l'engagement des équipes.

### FORMATEURS

**Nicolas WEICK**  
*Directeur de la Cpm de Haute-Saône.*

**Joël GIRAUD**  
*Directeur comptable et financier de la Cnav.*

### PROGRAMME

- Ce stage rappelle les fondements juridiques, les enjeux et décrit l'ensemble du processus de production des comptes :
  - L'établissement des comptes,
  - L'élaboration du dossier de contrôle interne (DCI) et du dossier de clôture (DCC),
  - L'arrêté des comptes,
  - Leur validation et leur approbation.
- Il en précise les modalités opérationnelles de mise en œuvre (méthode, outils...) et s'attache à identifier, à chaque étape, les principaux points de vigilance permettant l'atteinte des objectifs de délais et de qualité.

### PAROLES DE STAGIAIRES :

« Le contenu m'a permis de poser concrètement les bases de la production des comptes. Je repars avec les idées beaucoup plus claires. »

« L'apport des intervenants allie idéalement la théorie à la pratique. »

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques,
- Présentation d'outils,
- Retour d'expériences concrètes,
- Échanges.



29 et 30 octobre  
2026



2 jours



Fondés de pouvoir ou managers  
éligibles à une telle délégation.



900 €

## FONDÉ DE POUVOIR, RESPONSABILITÉ ET POSITIONNEMENT DANS UN ORGANISME DE SÉCURITÉ SOCIALE

### OBJECTIFS

- À partir de témoignages et d'expériences vécues, dessiner les champs de responsabilités, les typologies de délégations, les différents positionnements qui nourrissent la fonction singulière de Fondé de pouvoir,
- Donner ainsi aux participants du sens et des réponses leur permettant d'optimiser leur propre positionnement et l'exercice de leurs responsabilités,
- Faire de sa délégation un outil au service des activités comptables et financières et la condition de leur contribution à la performance de l'organisme.

### FORMATEURS

#### Adélaïde FAVRAT

*Directrice comptable et financière de la Caf des Yvelines.*

#### Jean-Baptiste OUTIN

*Sous-Directeur, Fondé de pouvoir de la Caf des Hauts-de-Seine.*

### PROGRAMME

- Le cadre réglementaire,
- Le périmètre de responsabilité déléguée et sa formalisation,
- Les modalités de collaboration avec le Directeur comptable et financier,
- L'exercice de la fonction au quotidien : management, relations avec l'ordonnateur, représentation interne et externe,
- Points de vigilance dans l'exercice de la fonction et solutions éventuelles.

### PAROLES DE STAGIAIRES :

« De très bons exemples de mise en situation qui laissent à réfléchir sur nous même et sur les outils. »

« La formation me permet d'objectiver des situations déjà rencontrées, et m'éclaire sur les difficultés et donne une posture générale. »

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés de cas pratiques,
- Réactions et partage d'expériences (échanges de bonnes pratiques),
- Jeux de rôles et mises en situation.



9 septembre 2026



1 jour



Directeurs comptables et financiers, Fondés de pouvoir, responsables de service comptable.



475 €

## L'ANALYSE INFRA-ANNUELLE DES COMPTES, QUELS ENJEUX POUR LE DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER ?

### OBJECTIFS

- Présenter les enjeux de l'analyse annuelle et infra-annuelle des comptes, en lien avec l'évolution du rôle de DCF et let du contexte législatif (LACSS...)
- Préciser les objectifs propres à chaque type d'analyse,
- Présenter la démarche et les modalités de mise en œuvre, en prenant appui sur l'expérience des branches Maladie et Recouvrement ; illustrer par différents cas pratiques pour permettre aux stagiaires de mieux appréhender la démarche.

### FORMATEURS

**Bella MONTAGNER**  
*Directrice comptable et financière de l'Urssaf d'Auvergne.*

**Laurent VENTE**  
*Directeur adjoint / Directeur de mission à la DDAFF de la CNAM.*

### PROGRAMME

- Ce stage présente les enjeux et décrit les méthodologies d'analyse des comptes et de leur restitution, à partir de ce qui est mis en place dans les branches Maladie et Recouvrement,
- Il est axé sur les opérations de dépenses et de recettes de gestions techniques, hors gestion administrative.

### PAROLES DE STAGIAIRES :

« Une vue à 360° permise par le profil différent des intervenants. »

« Une formation AFDOSS enrichissante, très opérationnelle et adaptée aux OSS. »

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques,
- Présentation d'outils et de cas pratiques, envisagés à partir de la méthode dite des regards croisés,
- Présentation de supports de communication et de restitution des analyses,
- Autres retours d'expériences et échanges.



23 et 24 juin 2026



2 jours



Directeurs comptables et financiers,  
Fondés de pouvoir,  
Responsables du contrôle.



900 €

## LE PILOTAGE DES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE PAR LES DIRECTIONS COMPTABLES ET FINANCIÈRES

### OBJECTIFS

- Démontrer que les activités de contrôle se pilotent comme des activités de production, en anticipant charges et moyens disponibles,
- Faire de l'analyse des résultats individuels et collectifs un levier d'optimisation des performances,
- Faire du management visuel un outil de communication et de mobilisation des équipes,
- Accompagner l'évolution des compétences dans un environnement réglementaire complexe et en tension sur le plan des charges,
- Permettre l'échange de bonnes pratiques entre participants de régimes, de branches ou d'organismes différents,
- Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles par l'initiative et l'expérimentation (postures, méthodes, outils...).

### FORMATEUR

**Cathy LENOBLE**  
*Directrice comptable  
et financière MSA  
des Charentes.*

**Mirjana CHEMINEL LONCAR**  
*Fondée de pouvoir de la Caf  
des Yvelines.*

### PROGRAMME

- La fixation des objectifs par les caisses nationales,
- Les outils de pilotage,
- Le management visuel,
- Le suivi individuel des objectifs,
- Le tableau de bord et son analyse,
- Les ateliers de perfectionnement.

### PAROLES DE STAGIAIRES :

« Animation dynamique qui favorise les échanges. »

« Méthodes, outils, projets, conseils... tous les stafs DCF doivent suivre cette formation ! »

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques,
- Présentation d'outils,
- Pédagogie active s'appuyant sur des exemples concrets,
- Partages d'expériences.



16 et 17 avril 2026\*



2 jours



Directeurs et Directeurs comptables et financiers, Fondés de pouvoir, pilotes de processus «gérer les archives», autres cadres, managers ou techniques concernés par ce thème



900 €

(\*) Ce stage est aussi réalisable en intra pour les équipes d'encadrement.

## LA GESTION DES PIÈCES JUSTIFICATIVES ET DES DONNÉES, QUELLES RESPONSABILITÉS DES DIRIGEANTS AUJOURD'HUI ?

### OBJECTIFS

- Procéder à une analyse des aspects juridiques et techniques de la gestion des données et de leur conservation,
- Identifier les compétences respectives au plan national et local dans le cadre du nouveau régime de responsabilité des dirigeants,
- En mesurer les impacts à la fois institutionnels et organisationnels au sein de nos organismes de Sécurité sociale.

### FORMATEUR

**Pierre FOUCAULT**

*Ancien Directeur comptable et financier de la Caf de la Manche, ancien Président du comité pédagogique de l'AFDAC.*

**Samuel FARGETTE**

*Directeur comptable et financier de la Caf des Vosges.*

### PROGRAMME

- Evolution de la réglementation applicable à la justification des données et au droit de la preuve,
- Typologie des supports d'échange et de stockage,
- Mise en perspective : évolution récente de la gestion des données et des supports sous l'angle de la relation de service, de la qualité de gestion et de la certification des comptes,
- Sécurité des échanges et obligations déclaratives et en matière de traitement (CNIL, RGPD...).

### PAROLES DE STAGIAIRES :

« Méthode pédagogique très satisfaisante et d'excellent niveau. »

« Un stage très complet sur les domaines abordés. »

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- QCM,
- Exposés théoriques
- Pédagogie active sur la base de cas pratiques issus du secteur privé ou des organismes de Sécurité sociale,
- Référentiel juridique des textes en vigueur,
- Échanges autour des problématiques rencontrées.



8 et 9 avril 2026



2 jours



Directeurs, Directeurs comptables et financiers, Directeurs Adjoints, Sous-Directeurs, Fondés de pouvoir et managers stratégiques des OSS



900 €

NOUVEAU

## LA DÉLÉGATION DANS LES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE

### OBJECTIFS

- Identifier les enjeux stratégiques de la délégation pour les dirigeants, les collaborateurs et l'organisme, et les modalités de mise en œuvre et de suivi, en vue de prévenir la mise en jeu de la responsabilité,
- Donner les clés pour déléguer efficacement, et optimiser ainsi ses pratiques managériales. Pour ce faire, la formation visera à :
- Appréhender les fondamentaux de la délégation : définir ses contours, identifier les différents types et comprendre ses enjeux fondamentaux dans le contexte des OSS,
- Connaître le cadre juridique et les modalités concrètes de mise en œuvre de la délégation,
- Identifier les responsabilités liées à la délégation, et mesurer ses impacts sur la responsabilité des dirigeants, notamment au regard du nouveau régime de Responsabilité financière des gestionnaires publics (RFGP),
- Explorer les étapes pour une délégation claire et efficace,
- Savoir suivre et contrôler les délégations.

### FORMATEUR

**Emmanuel GOUAULT**,  
*Directeur de la Caf des Hauts-de-Seine.*

**Cathy LENOBLE**  
*Directrice comptable et financière MSA des Charentes.*

### PROGRAMME

- Module 1 : enjeux et définitions de la délégation,
- Module 2 : cadre juridique et impacts sur la responsabilité des acteurs
- Module 3 : la délégation comme acte de management, bonnes pratiques et outils.

*Un focus sur les spécificités du régime agricole est prévu.*

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et analyse de la réglementation et de la jurisprudence.
- Échanges et partage d'expériences entre participants
- Illustrations, exemples et recommandations



À fixer ultérieurement  
(De 10h00 à 12h30)



Actualité législative  
et réglementaire



Thème : A préciser

## LES MATINÉES DE L'AFDOSS

Année après année, l'AFDOSS reconduit ses «Matinées» et donne la parole aux meilleurs experts sur les thématiques d'actualité immédiate de nos métiers. Elles permettent ainsi des échanges nourris avec la salle. Le succès de nos matinées ne se dément pas et vous serez informés des thèmes et dates retenus en 2026 en fonction de l'actualité et de la disponibilité de nos intervenants.

En 2024, c'est Jean-Yves Bertucci, Président de la chambre du contentieux de la Cour des comptes qui a répondu favorablement à l'invitation de l'AFDOSS sur le thème de la responsabilité des dirigeants.

En 2025, l'AFDOSS a tenu sa Matinée sur les risques de mise en cause de la responsabilité. Rythmée par les analyses de notre avocat, Maître Landot, qui a partagé ses recommandations concrètes pour mieux sécuriser l'exercice de la responsabilité des dirigeants au quotidien, notamment face aux enjeux complexes des délégations de pouvoirs.





ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION  
DES DIRIGEANTS DES ORGANISMES  
DE SÉCURITÉ SOCIALE



# BULLETIN D'INSCRIPTION

## STAGIAIRE

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Adresse e-mail : .....

## ORGANISME

Nom : .....

Adresse : .....

Adresse de facturation (si différente) : .....

## STAGE

Titre : .....

Date : .....



## LES STAGES SE DÉROULENT À

**CAF DE PARIS**  
1 rue Baudricourt  
75 013 Paris

## REPAS

Les repas sont pris en commun et inclus dans le prix du stage (hors matinées de l'AFDOSS).

## CONDITIONS GÉNÉRALES

Elles seront adressées avec la convention de stage.

## RENSEIGNEMENTS

**Charlotte Wojciechowski**



**Téléphone** 06.82.10.47.66

**E-mail** [formation@afdoss.fr](mailto:formation@afdoss.fr)



Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles



ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION  
DES DIRIGEANTS DES ORGANISMES  
DE SÉCURITÉ SOCIALE



# BULLETIN D'INSCRIPTION

## STAGIAIRE

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Adresse e-mail : .....

## ORGANISME

Nom : .....

Adresse : .....

Adresse de facturation (si différente) : .....

## STAGE

Titre : .....

Date : .....



### LES STAGES SE DÉROULENT À

**CAF DE PARIS**  
1 rue Baudricourt  
75 013 Paris

## REPAS

Les repas sont pris en commun et inclus dans le prix du stage (hors matinées de l'AFDOSS).

## CONDITIONS GÉNÉRALES

Elles seront adressées avec la convention de stage.

### RENSEIGNEMENTS



**Charlotte Wojciechowski**

**Téléphone** 06.82.10.47.66

**E-mail** formation@afdoss.fr



Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles



ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION  
DES DIRIGEANTS DES ORGANISMES  
DE SÉCURITÉ SOCIALE

**François-Hervé MAHIEU**, Ancien Directeur comptable et financier de la Caf du Pas-de-Calais, ancien Président de la Caution Solidaire

**Didier GROSJEAN**, Directeur de la Caf des Yvelines

► **LA RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE DES DIRIGEANTS DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE**

**Nicolas WEICK**, Directeur de la Cnam de Haute-Saône

► **LA RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE DES DIRIGEANTS DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE**

► **LA COMPTABILITÉ DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE, QUELLES SPÉCIFICITÉS ET QUELS POINTS DE VIGILANCE POUR LE DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER ?**

► **PRODUCTION DES COMPTES, MODE D'EMPLOI**

**Adélaïde FAVRAT**, 1<sup>ère</sup> Fondée de pouvoir, Sous-Directrice à la Caf de Paris

► **FONDÉ DE POUVOIR, RESPONSABILITÉ ET POSITIONNEMENT DANS UN ORGANISME DE SÉCURITÉ SOCIALE**

► **LE PILOTAGE DES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE PAR LES DIRECTIONS COMPTABLES ET FINANCIÈRES**

**Pierre FOUCAULT**, Ancien Directeur comptable et financier de la Caf de la Manche

► **SPÉCIFICITÉS DU MANAGEMENT DANS LES DIRECTIONS COMPTABLES ET FINANCIÈRES**

► **LA GESTION DES PIÈCES JUSTIFICATIVES ET DES DONNÉES, QUELLES RESPONSABILITÉS DES DIRIGEANTS AUJOURD'HUI ?**

**Joël GIRAUD**, Directeur comptable et financier de la Cnav

► **LA COMPTABILITÉ DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE, QUELLES SPÉCIFICITÉS ET QUELS POINTS DE VIGILANCE POUR LE DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER ?**

► **PRODUCTION DES COMPTES, MODE D'EMPLOI**

**Bella MONTAGNER**, Directrice comptable et financière de l'Urssaf d'Auvergne

► **L'ANALYSE INFRA ANNUELLE DES COMPTES, QUELS ENJEUX POUR LE DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER ?**

**Laurent VENTE**, Directeur Adjoint / Directeur de mission à la DDAFF de la CNAM

► **L'ANALYSE INFRA ANNUELLE DES COMPTES, QUELS ENJEUX POUR LE DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER ?**

► **LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE, ENFIN UNE VRAIE PRIORITÉ POUR LES ORGANISMES SOCIAUX**

**Romain LE-GOUIC-MARTUN**, Directeur comptable et financier de la Caf des Ardennes

► **LUTTER CONTRE LA FRAUDE INTERNE**  
► **LA RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE DES DIRIGEANTS DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE**

**Marinette BARBET**, Ancienne Directrice comptable et financière de la Cnam de Dijon

► **LUTTER CONTRE LA FRAUDE INTERNE**

**Lilian VACHON**, Directeur de la Cnam de Dijon

► **LUTTER CONTRE LA FRAUDE INTERNE**  
► **LA RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE DES DIRIGEANTS DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE**

**Cathy LENOBLE**, Directrice comptable et financière de la MSA des Charentes

► **LE PILOTAGE DES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE PAR LES DIRECTIONS COMPTABLES ET FINANCIÈRES**

**Nathalie ROLAND**, Responsable de la lutte contre la fraude, du contrôle sur place et du contentieux général à la Caf de Paris

► **LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE, ENFIN UNE VRAIE PRIORITÉ POUR LES ORGANISMES SOCIAUX**

**Lucie GARDELLE**, Directrice comptable et financière de la Caf de Seine-Saint-Denis

► **SPÉCIFICITÉS DU MANAGEMENT DANS LES DIRECTIONS COMPTABLES ET FINANCIÈRES**

**Jean-Baptiste OUTIN**, Sous-Directeur, Fondé de pouvoir de la Caf de Seine-Saint-Denis

► **FONDÉ DE POUVOIR, RESPONSABILITÉ ET POSITIONNEMENT DANS UN ORGANISME DE SÉCURITÉ SOCIALE**

**Mirjana CHEMINEL LONCAR**, Fondée de pouvoir de la Caf des Yvelines

► **LE PILOTAGE DES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE PAR LES DIRECTIONS COMPTABLES ET FINANCIÈRES**

**Anne-Sophie DUPERRAY**, Directrice comptable et financière de la CPAM de Loire-Atlantique.

► **SPÉCIFICITÉS DU MANAGEMENT DANS LES DIRECTIONS COMPTABLES ET FINANCIÈRES**

**Samuel FARGETTE**, Directeur comptable et financier de la Caf des Vosges

► **LA GESTION DES PIÈCES JUSTIFICATIVES ET DES DONNÉES, QUELLES RESPONSABILITÉS DES DIRIGEANTS AUJOURD'HUI ?**

**Emmanuel GOUAULT**, Directeur de la Caf des Hauts-de-Seine.

► **LA DÉLÉGATION DANS LES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE**



**A**CCOMPAGNEMENT ET **F**ORMATION  
DES **D**IRIGEANTS DES **O**RGANISMES  
DE **S**ÉCURITÉ **S**OCIALE

# CATALOGUE DES FORMATIONS 2026



**AFDOSS**  
Responsabilité Financière



7, rue de Castellane  
75 008 Paris

## RENSEIGNEMENTS

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h - 12h et 14h - 16h mercredi 9h - 12h

**Charlotte Wojciechowski**



**Téléphone** 09.75.65.70.41  
**Portable** 06.82.10.47.66  
**E-mail** formation@afdoss.fr



**Landot & associés**

Avocats à la Cour



**qualisocial**

